

## GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE Projet FOS 3XL et autres projets portuaires

Dispositif de concertation continue proposé par le GPMM suite au débat public global « Fos Berre Provence, un avenir industriel en débat »

23 mars 2026

---

### Préambule

À la suite du débat public global « Fos Berre Provence, un avenir industriel en débat » qui s'est déroulé du 2 avril au 13 juillet 2025 (<https://www.debatpublic.fr/avenir-industriel-fos-berre-provence>), le **Grand Port Maritime de Marseille Fos souhaite poursuivre activement et en toute transparence les échanges avec le public** et les différents acteurs locaux sur le projet Fos 3XL, projet inscrit en « liste 1 » du débat public global.

De plus, conformément aux engagements formulés dans le mémoire en réponse au compte-rendu de la Commission particulière du débat public, **le GPMM propose d'intégrer dans ces échanges les questions relatives au projet d'extension de la zone logistique de Distriport ainsi que l'ensemble des autres projets portuaires** qui contribuent à la mutation de la Zone Industrialo-Portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer.

Dans cette perspective, le présent document détaille le dispositif de concertation continue que propose de mettre en place le GPMM. S'il est avant tout consacré aux projets portuaires, portés directement par le GPMM, **ce dispositif devra également s'adapter et prendre en compte les modalités et dispositions spécifiques de la concertation continue dite « chapeau », organisée par l'État**, sous l'égide de la Commission nationale du débat public.

### Les garants de la concertation continue

Dans sa décision du 12 janvier 2026, la CNDP a désigné **Madame Corinne Larrue et Monsieur Jacques Regad, garants de la concertation continue** sur le projet Fos 3XL suite au débat public global.

### Rappel des projets portuaires intégrés dans la concertation continue

La concertation continue organisée par le GPMM intègre les projets suivants :

- Le projet Fos 3XL ;
- Le projet d'extension de la zone logistique de Distriport ;
- Le projet de terminal combiné de Ventillon ;

- Le projet de Zone de Services Portuaires 2 (ZSP2) ;
- Le projet d'aménagement de la zone logistique Feuillane Nord ;
- Le projet d'aménagement de la desserte du Môle Central ;
- Le projet d'amélioration de la desserte ferroviaire du pôle Graveleau.

Présenté lors du débat public global, le projet d'extension du terminal Gloria à Port-Saint-Louis-du-Rhône est pour le moment suspendu. En effet, dans l'attente d'études de marché complémentaire, la justification économique de ce projet n'est plus d'actualité.

Le projet DEOS fait quant à lui déjà l'objet d'une concertation continue, amorcée en 2025. Ce projet dispose donc d'un dispositif et d'un calendrier qui lui est propre mais la concertation continue organisée sur les projets portuaires sera également l'occasion d'informer et d'échanger sur le projet DEOS, de façon cohérente avec l'actualité et les actions menées par le GPMM.

### Les temps d'échanges de la concertation continue

**Parce qu'ils sont toujours sources de discussions riches et utiles pour les équipes du GPMM, les temps d'échanges avec le public constituent un levier privilégié dans la concertation continue proposée.**

- » **Les débats mobiles** : organisés régulièrement (rythme trimestriel envisagé à ce stade) dans les lieux de vie du territoire (marchés, établissements scolaires, etc.), ils seront l'occasion pour les équipes du Port d'aller vers les habitants pour les tenir au courant des avancées des différents projets, de l'état d'avancement des études techniques en cours ou tout simplement des caractéristiques des projets portuaires. Ces moments permettront également au public de poser leurs questions et d'exprimer leur avis sur les projets ou la politique de développement des activités portuaires sur la ZIP.
- » **Les visites de la ZIP** : organisées au même rythme que les débats mobiles, elles permettront aux personnes intéressées, habitants, associations ou autres acteurs, de découvrir la réalité des enjeux d'insertion et de mise en œuvre des projets portuaires. Des supports de participation dédiés permettront de poser des questions et de formuler des propositions directement en lien avec les observations faites sur le terrain.
- » **Les réunions de travail thématiques avec les parties prenantes** : soucieux d'associer autant que possible les parties prenantes locales au travail mené sur les projets portuaires et sur l'aménagement et la gestion des espaces de la ZIP, le GPMM propose d'organiser des réunions de travail dédiées à des thématiques spécifiques (gestion de la ressource en eau, biodiversité, etc.). Ces réunions permettront un travail collégial sur les thématiques abordées et feront l'objet de comptes-rendus complets publiés sur le site internet du Port, accessible à toute personne intéressée.

**Principe des réunions de travail thématiques :** ces réunions de travail sont pensées comme un dispositif complémentaire qui s'ajoute aux temps d'échanges avec le grand public. En effet, dans le cadre de la concertation continue « chapeau » portée par l'État, de la concertation citoyenne portée par le SPPPI PACA<sup>1</sup> et dans le cadre des débats mobiles et visites portuaires, les équipes du GPMM seront pleinement mobilisées pour associer les habitants et les citoyens intéressés par les projets portuaires aux réflexions. Les réunions de travail thématiques avec les parties prenantes constitueront quant à elles un appui à la concertation continue en mobilisant des compétences spécifiques sur des sujets précis et/ou transversaux à dominante technique. Elles seront ainsi ouvertes aux parties prenantes compétentes sur la thématique traitée (acteurs associatifs, entreprises, acteurs institutionnels, etc.). Enfin, pour garantir la transparence et la traçabilité de ce dispositif, le GPMM s'engage à publier les productions issues de ces réunions et à les verser dans les enseignements de la concertation continue. Leurs principales conclusions seront en outre présentées au cours de réunions publiques organisées dans le cadre du suivi des sujets transverses de la concertation « chapeau » et pourront nourrir le débat.

### Le dispositif d'information sur les projets portuaires

**En parallèle des temps d'échanges, le GPMM souhaite poursuivre et renforcer l'information diffusée au public sur les projets portuaires. Cette information doit être claire et approfondie pour que chacun puisse pleinement appréhender les enjeux techniques et opérationnels de ces projets.**

- » **L'information en continu et évolutive sur le site internet du GPMM :** le site internet va être mis à jour pour mettre en avant la concertation continue sur les projets portuaires. Une **frise chronologique et évolutive**, intégrant des informations sur les principaux jalons de l'ensemble des projets et opérations portées par le GPMM constituera le point d'entrée aux autres informations publiées en ligne. Le GPMM s'attachera à mettre à jour régulièrement les informations pour garantir l'information la plus actualisée possible. De plus, l'ensemble des temps d'échanges et autres supports d'informations réalisés dans le cadre de la concertation continue seront restitués sur le site internet via des comptes-rendus ou des fiches thématiques.
  
- » **L'exposition thématique au Port Center de Fos-sur-Mer :** pensé comme un lieu de rendez-vous fixe d'information sur les projets du Port, cette exposition vise à permettre à chacun de s'informer sur les différentes composantes et enjeux portuaires de la ZIP. Accessible sur inscription (*adresse en cours de création dans le cadre d'un travail de reconfiguration de la rubrique concertation du site web du GPMM, visant à en améliorer la navigation*), elle sera également en partie transportée sur les débats

---

<sup>1</sup> Les modalités de mise en œuvre de la concertation continue « chapeau » ou de la concertation citoyenne ne sont pas encore connues au jour de la finalisation du présent document.

mobiles. Il est par ailleurs envisagé de mettre en place une exposition équivalente au Port Center de Marseille pour permettre au public marseillais d'être sensibilisés aux enjeux de développement de la ZIP.

Enfin, le GPMM prévoit d'associer les étudiants de l'Institut BY Marseille Fos à l'animation éditoriale de cette exposition thématique. Ce partenariat pourrait également faire travailler les étudiants sur l'année scolaire 2026-2027 dans l'objectif d'approfondir et d'adapter le dispositif de concertation à destination du public jeune, avec des moyens et des angles de concertation pertinents (réseaux sociaux, chaîne YouTube...).

### L'implication du GPMM à toutes les démarches de dialogue portées par les autres partenaires du territoire

Le GPMM réaffirme ici son engagement à contribuer autant que possible à la bonne information de l'ensemble des publics sur les projets et thématiques pour lesquels il dispose de données techniques utiles en tant qu'aménageur de la Zone Industriale-Portuaire de Fos-sur-Mer et en tant que partenaire local des autres porteurs de projet. Ainsi, au-delà des modalités d'information et de concertation développées plus haut sur les projets portuaires, **le GPMM se tiendra à la disposition de tout acteur souhaitant s'appuyer sur ses expertises et ses métiers pour dialoguer avec le public.** De même, ses équipes seront présentes à tout événement d'échanges et de dialogue en lien avec le développement de la ZIP, quand leur présence est sollicitée, en particulier les événements organisés par l'État dans le cadre de la concertation continue « chapeau ».

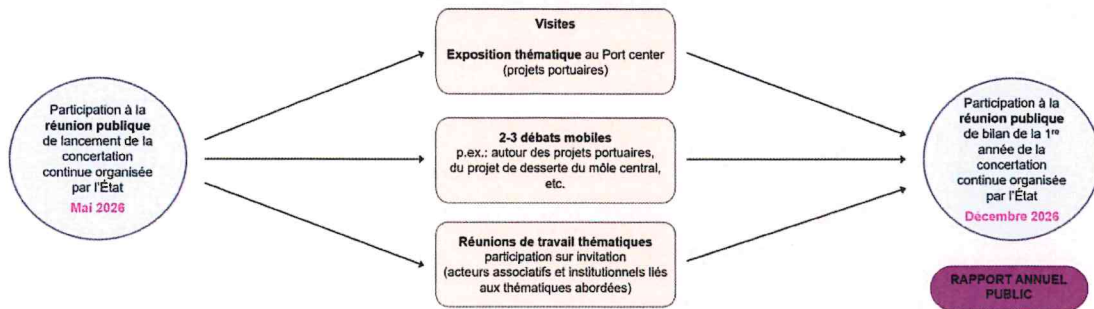
### La restitution de la concertation continue

L'ensemble du dispositif de la concertation continue portée par le GPMM sera soigneusement consigné et restitué pour permettre à chacun de prendre en connaissance des échanges qui s'y seront déroulés. D'une part, le site internet du GPMM sera un lieu de restitution régulier des différents temps d'échanges au fur et à mesure de leur organisation. D'autre part, **un rapport annuel** sera publié pour faire le bilan de la démarche, sur la forme comme sur le fond. Enfin, il est important de préciser que, pour garantir un suivi efficace et exhaustif de la démarche globale, une **note de synthèse de la concertation continue** sera systématiquement intégrée aux dossiers de consultation du public réalisés pour chaque projet portuaire entrant en phase de procédure d'autorisation environnementale (enquête publique).

Annexes :

1. Le dispositif envisagé

## Dispositif envisagé



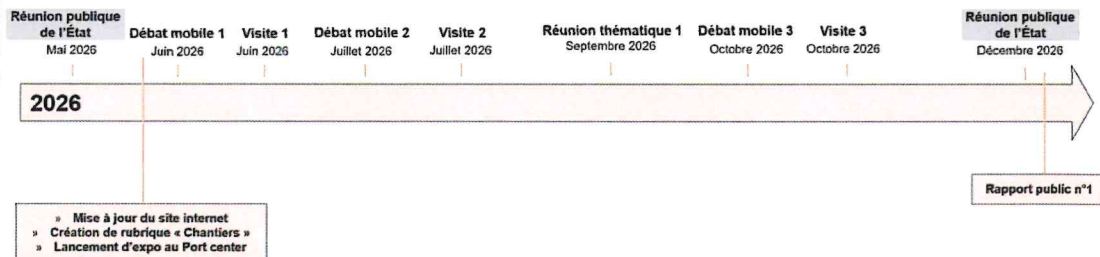
Information site internet (rubrique « Concertation continue » + nouvelle rubrique « Chantiers »), intégrant une frise chronologique évolutive

Suivi de la cohérence avec la concertation continue « chapeau », contribution active en tant que de besoin

Suivi de la cohérence avec la concertation citoyenne du SPPPI PACA, contribution active en tant que de besoin

## 2. Le calendrier prévisionnel pour l'année 2026

### Calendrier prévisionnel pour l'année 2026



#### Concertation continue en synthèse :

- » Participation à 2 réunions publiques organisées par l'État
- » 3 débats mobiles
- » 3 visites
- » 1 réunion thématique acteurs